

Relayer les défis de l'« être vivant »

Environnement, biologie, génétique, intelligence artificielle... Pour sa 5^e édition, la Nuit des idées propose, le 30 janvier, plus de 200 débats, en France et dans le monde, autour du thème « Être vivant »

La Terre va mal. La planète est en surchauffe, comme en témoignent les gigantesques incendies qui ont ravagé l'Australie ces dernières semaines ou l'Amazonie fin août 2019. De nouveaux virus surgissent en Chine, faisant craindre des épidémies meurtrières. Le dérèglement climatique se matérialise de façon toujours plus évidente, mettant en péril la biodiversité. Les nouvelles frontières de la biologie exposent à des défis inédits sur fond de manipulations génétiques et de marchandisation du vivant. S'agissant des développements vertigineux de l'intelligence artificielle, l'on ne sait que penser : espérer en ses immenses potentialités ou craindre sa toute-puissance.

Le 31 janvier, les équilibres écologiques et les relations de l'homme au monde seront au centre de la 5^e édition de la Nuit des idées. Organisés par l'Institut français autour du thème « Être vivant », environ 220 débats rassemblant des philosophes, des scientifiques, des économistes, des historiens, des artistes, des architectes et des écrivains auront lieu dans 90 pays et 190 villes. A Paris comme à Bruxelles et dans la quasi-totalité des capitales européennes.

« Nouveaux obscurantismes du XXI^e siècle »

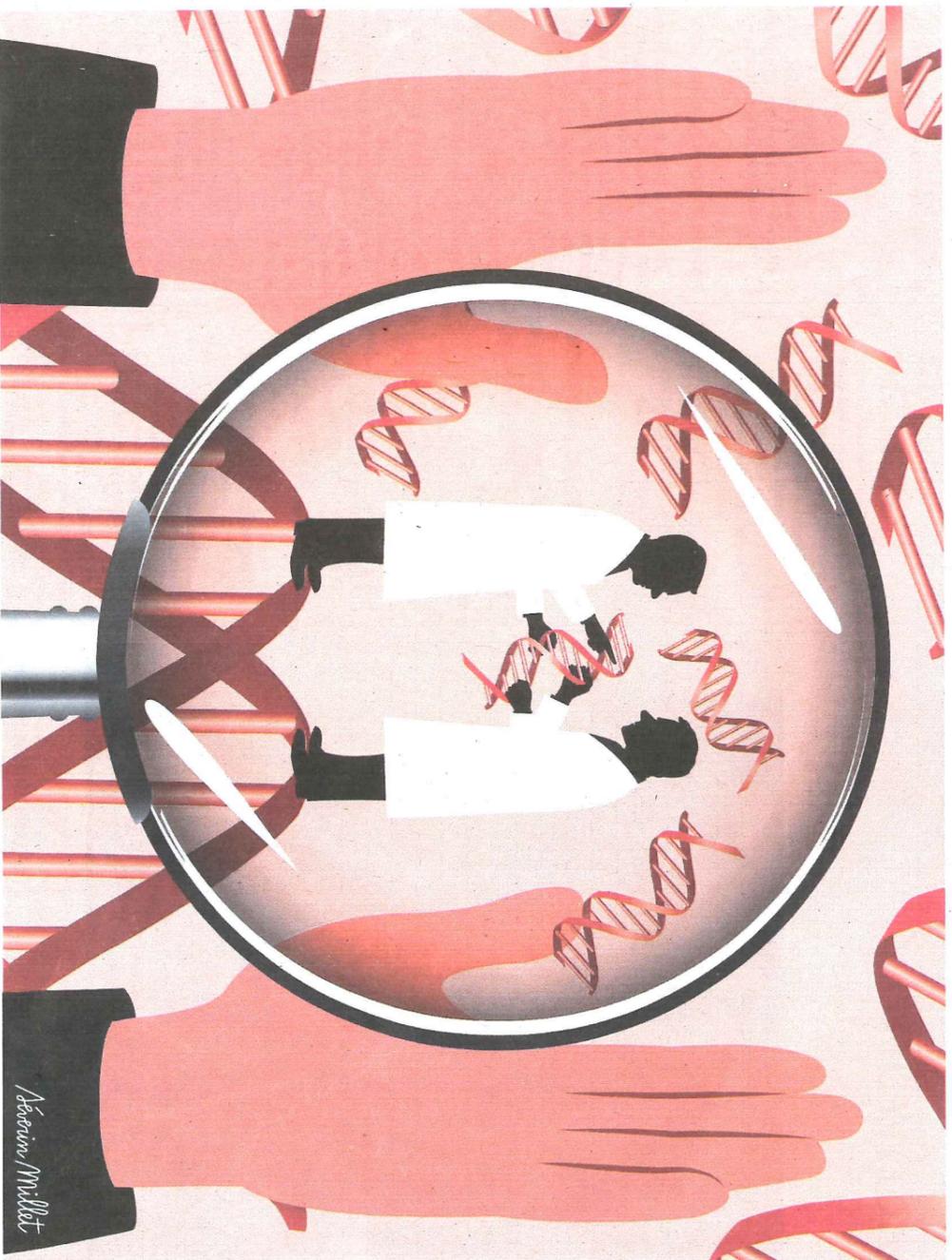
« Le débat d'idée est le meilleur antidote aux nouveaux obscurantismes du XXI^e siècle. Qu'ils procèdent du cynisme ou du fanatisme, ils ont en commun un même mépris pour les faits et un même refus de l'exigence de rationalité et de pluralisme qui conditionne tout dialogue véritable », souligne le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Il ajoute que la priorité de l'action culturelle française à l'étranger est d'encourager « une diplomatie du débat et des savoirs ».

Au fil des ans, les débats de la Nuit des idées se sont installés dans le paysage culturel des villes où ils ont lieu. Le maître d'œuvre est l'Institut français, qui chapeaute l'action culturelle à l'étranger. « L'année 2019 a été un tournant, explique Pierre Buhler, son président. Le succès considérable rencontré par les marches pour le climat ou des mouvements internationaux tels que Youth for Climate marque une nouvelle étape dans les mobilisations citoyennes en faveur de la transition écologique. Dans ce contexte, il nous est apparu important de donner la parole à celles et ceux qui se mobilisent le plus pour alerter sur l'urgence d'un changement de paradigme et sur la nécessité de trouver immédiatement de nouvelles solutions. » ■

MARC SEMO

La Nuit des idées invite, le 30 janvier, en France et dans 90 pays, à échanger et à débattre autour du thème « Être vivant ». Le programme des rencontres est à retrouver sur le site de l'événement Lannitdesidees.com.

Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Français.



Frédéric Worms

Qui en veut à la bioéthique ?

Les débats sur les problèmes moraux surgissant des pratiques et des sciences du vivant sont toujours plus intenses et souvent caricaturaux. Le philosophe appelle à un humanisme du vivant

« I serait temps, je crois, d'arrêter d'être pour ou contre « la » bioéthique dans l'absolu pour entrer, enfin, dans les controverses réelles qu'elle implique. La bioéthique semble pourtant facile à définir, si facile, même, qu'on se demande pourquoi elle donnerait lieu à controverses. On appelle bioéthique en effet l'ensemble des problèmes moraux qui surgissent des sciences et des pratiques des humains sur le vivant.

Mais ce n'est pas un hasard si elle est née à partir de problèmes bien précis : des pratiques des humains sur d'autres humains et venues non pas des sciences en général, mais de la médecine, le cœur même donc de ce qui devait être l'éthique du vivant ! Le procès des médecins nazis à Nuremberg et de leurs atroces expérimentations sur leurs victimes ne fut pas celui de n'importe quels boureaux. Car leur pratique ne contredisait pas seulement l'éthique en général, mais aussi l'éthique de la médecine, fondée sur le soin et la lutte contre la souffrance et la mort. Et même si, comme ils le plaident, ces médecins avaient trouvé par leurs tortures des médicaments utiles au reste de l'humanité, cela n'aurait pas justifié leurs atrocités qui révèlent quelque chose d'absolu.

Il faut de nouvelles réponses

La bioéthique surgit donc comme contradiction dans l'éthique, ou entre des éthiques. Son premier principe, c'est de ne pas soigner sans respecter aussi celui qu'on soigne, sa liberté, sa dignité et son consentement. Elle naît dans le déchirement, inhérent aux relations humaines, ce que nous appelons la violation. Mais cela ne semble pas ou plus devoir donner lieu à des controverses nouvelles. Il suffira d'une charte, comme il y en a dans les lieux où l'on confie des humains à d'autres, y compris les commissariats ou les prisons. Ou encore, comme aux États-Unis, d'une série de principes à vocation avant tout juridique.

Pourrant, controverses il y a, et pour de bonnes raisons, qui obligent à aller plus loin. La première d'entre elles est le développement de sciences et techniques nouvelles, qui posent des problèmes inédits. Survenant des techniques pour prolonger la vie au-delà même de la capacité du patient à donner son

consentement. Se développent des assistances médicales à la procréation qui changent radicalement celle-ci et impliquent de nouveaux acteurs. Il y a de nouvelles techniques de séquençage et de modification, parfois irréversible, du génome ; ou l'utilisation de l'intelligence artificielle. Les grands principes de la bioéthique qui en restent la base ne suffisent plus. Il faut de nouvelles réponses.

La bioéthique consiste à construire des catégories qui respectent les critères moraux, tout en définissant des seuils dans l'utilisation des nouvelles techniques. Prenons l'exemple, fondamental à tous égards, du don. Il a été et est toujours aujourd'hui un pilier de la bioéthique, en particulier en France, et cela pour une raison très précise. C'est qu'il est le seul moyen de transmettre des parties d'un corps humain à un autre sans trahir leur appartenance à la personne. Oui, même pour soigner ou sauver une vie, on ne peut prélever les parties du corps par force, ni par impôt, ni même par commerce, comme s'il s'agissait d'une chose.

Le don, gratuit, garantie de la « non-marchandisation », est donc l'un des critères de la bioéthique. Il permet de réglementer une nouvelle technique (par exemple la greffe) en arbitrant entre les principes opposés, le soin des malades et le respect de la personne. Mais le don lui-même doit être précisé et les lois de la bioéthique ont été amenées à le

RT

DANS LES DÉBATS
SUR LA FIN DE VIE,
C'EST FINALEMENT
LA DURÉE
D'UNE SOUFFRANCE
INTOLÉRABLE
QUI MET TOUT LE
MONDE D'ACCORD

faire peu à peu, jusqu'à inventer des catégories inédites, mais admirables : le don venant d'un donneur « décédé », notamment. Il est bien normal qu'il y ait ici controverses, et passionnantes, et c'est pourquoi elles ne sont pas solubles par des éthiques toutes faites, ni par l'expertise médicale, ni par des options politiques a priori, même si la loi devra s'en saisir une fois les critères définis et acceptés. C'est l'origine même des comités d'éthique, comme le premier en France autour des bébés-éprouvettes ; ou de la loi dite de bioéthique qui, depuis 2004, rassemble certains des sujets ainsi définis autour de catégories communes, mais appliquées de manière à chaque fois spécifique. Ce sont ces controverses d'ailleurs que l'on étudiera à l'école normale supérieure, avec le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), dans la soirée du 30 janvier consacrée aux « controverses du vivant » à l'occasion de la Nuit des idées de l'Institut français.

Doctrines morales

Il faut, pour comprendre l'intensité des controverses sur la bioéthique, introduire un dernier élément, qui en est le détonateur. Les sujets dont traite la bioéthique font surgir d'autres contradictions que celle qui oppose par exemple l'éthique du soin et celle du respect. Elles concernent les sujets et les choix les plus fondamentaux des humains à propos de la vie et de la mort, notamment sur la procréation ou la fin de vie. Elles font surgir des contradictions entre des « éthiques », entendues cette fois comme doctrines morales complètes, élaborées par ailleurs, et qui sont multiples dans une société pluraliste et démocratique, la seule d'ailleurs où se pose le problème bioéthique. Mais elles peuvent entrer en conflit, et ces questions et options vitales, venues des sciences du vivant, peuvent reconduire à ces contradictions. De plus, de nouveaux enjeux peuvent surgir, venus du débat social, comme l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le rôle de la bioéthique est alors très simple à définir, même s'il devient difficile à accomplir. C'est d'abord, sans céder ni sur les principes ni sur les catégories et les règles que l'on vient déroquer, de construire aussi le cadre qui permet d'intégrer ces tensions et d'éviter ces conflits, même s'ils ont quelque chose d'inévitable.

Car la bioéthique ne consistera pas à trancher dans le conflit entre des représentations humaines de la vie et de la mort, mais à trouver un socle commun qui permette de formuler un accord sinon sur le contenu de toutes les décisions, du moins